

Techniques de conception et de représentation virtuelle d'un projet d'aménagement en architecture intérieure tertiaire

RS6233 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	233n
Formacode(s)	45015, 46003
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	25/01/2023
Date d'échéance	25/01/2026

Certificateur(s)

MMI CONSEIL · SIRET : 52293730900048

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à permettre et à faciliter l'intégration des nouvelles tendances et évolutions technologiques en architecture intérieure tertiaire. Les compétences de la certification répondent aux activités suivantes :

- La conception d'un projet d'aménagement en architecture intérieure tertiaire
- La représentation virtuelle d'un projet en architecture intérieure tertiaire

En effet, le secteur tertiaire condense 75% des emplois. Les besoins en termes d'aménagement intérieur sont donc importants, et ils s'amplifient avec l'apparition de nouvelles technologies, la prise en compte incontournable du respect de l'environnement,, et les nouveaux besoins induits par la crise sanitaire.

Les compétences visées

concernent à la fois la conception des projets, et la présentation de ces derniers. En effet, les outils informatiques (notamment dédiés à la 3D), évoluent rapidement et se multiplient. Il devient donc incontournable de les maîtriser afin d'être en mesure de produire des vues les plus réalistes possibles.

Si les compétences citées font l'objet de mises à jour dans les cursus de formation initiale, les professionnels en activité ont plus de mal à trouver des formations ciblées qui correspondent à leurs contraintes professionnelles, et qui leur permettent de rester concurrentiels.

Le programme de formation, élaboré par MMI Déco, est une réponse à ce besoin car :

- Il s'adapte au monde professionnel en proposant différentes modalités d'apprentissage (présentiel, distanciel...)
- Il s'adapte aux évolutions du marché en ciblant les compétences clés à acquérir.
- Il propose une pédagogie active centrée sur la mise en pratique des apports théoriques, et la qualité des échanges entre les participants et les formateurs.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- C1. Mener une réflexion conceptuelle qui prenne en compte les évolutions sociétales et leur impact sur l'aménagement dans le secteur tertiaire, afin de créer un cadre qui servira de point de référence au développement du projet de conception
- C2. Développer un projet de conception qui respecte une réflexion conceptuelle et les normes en vigueur dans le secteur tertiaire, afin de proposer des solutions conformes aux attentes, et aux réglementations actuelles
- C3. Donner vie à une représentation 3D grâce à un logiciel d'animation, afin de réaliser une visite virtuelle permettant une vision animée et réaliste à 360° sans angles morts

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

La certification s'adresse à des décorateurs et designers d'espace.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- Un membre interne, responsable pédagogique référent.
- Un membre externe (président du jury), professionnel en activité, représentant le monde économique.

Base légale

Date de décision	25/01/2023
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/01/2026
Date de dernière délivrance possible	25/07/2026

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RS7411

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://mmi-deco.com/formation-decoracion/formation-darchitecture-interieure/>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/6233/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	152
Parcours menés à terme	146
Taux d'achèvement	96 %
Période	03/2023 – 07/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	196
Montant total engagé	542 962 €
Coût moyen par dossier	2 770 €
Durée moyenne	447 h
Période	02/2023 – 12/2025
France compétences	76 %

France Travail	11 %
Reste à charge titulaire	11 %
Entreprise	3 %
Compte d'engagement citoyen	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.